



Accompagnement éducatif individualisé

L'afev mène plus de 8 000 accompagnements éducatifs individualisés par an

Acteur depuis 14 ans des politiques publiques de lutte contre les exclusions, l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville mobilise des étudiants bénévoles en direction d'enfants et de jeunes en difficulté dans les quartiers prioritaires.

L'intervention prend la forme d'un accompagnement global, centré sur l'enfant tout au long de l'année scolaire à raison de deux heures par semaine (soit 60 heures de bénévolat par an).

Cet accompagnement, qui vise à favoriser la réussite éducative de l'enfant, est personnalisé et construit en réponse à ses problématiques : difficultés scolaires, mais aussi déficit d'autonomie, de mobilité, difficulté à se projeter dans l'avenir, manque de confiance en soi, problématiques de santé, d'ouverture culturelle

A travers le lien social unique qui se noue entre l'enfant –au-delà de son statut d'élève- et l'étudiant bénévole, l'afev propose un outil original afin de rendre effective l'égalité des chances de réussite éducative.

Le partage et la compréhension des attentes de l'école par les familles étant une condition nécessaire pour aider l'enfant à réussir scolairement, les familles sont toujours le plus étroitement possible associées aux actions menées par les étudiants.

Publics :

Les enfants et adolescents scolarisés en maternelle, en élémentaire, au collège.

Enjeux

- Motiver et soutenir des enfants et des adolescents en grande difficulté scolaire.
- Accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction éducative

Description

Un étudiant suit deux heures par semaine un à trois enfants ou adolescents à son domicile, au sein de l'établissement scolaire ou dans un lieu tiers (centre social, maison de quartier).

L'accompagnement est personnalisé selon les problématiques repérées des enfants :

« **Accompagnement vers la lecture** » des enfants en grande section de **maternelle** : un accompagnement est proposé au domicile des enfants, en liaison très étroite avec sa famille. Chaque semaine ces temps individuels permettent, au travers de lectures et d'actions ludiques, d'accompagner l'acquisition du langage et d'appréhender les objets culturels avec plaisir.



Accompagnement éducatif individualisé des enfants en élémentaire : l'intervention prend la forme d'un accompagnement global de chaque enfant dans sa scolarité et son rapport aux apprentissages. Les enfants sont ciblés par les équipes enseignantes. L'intervention se déroule au domicile - des solutions alternatives peuvent être trouvées. Les familles sont étroitement associées tout au long de l'action et au moment du bilan de fin d'année. Les sorties de découverte éducative sont vivement encouragées.

« Collégiens Aujourd'hui, Etudiants Demain » : un accompagnement des adolescents au collège : l'accompagnement vise à soutenir l'adolescent face à ses difficultés scolaires en lui fournissant un appui méthodologique, et à faciliter son entrée dans la vie sociale. Ainsi, au-delà des problématiques scolaires, l'étudiant et l'adolescent travaillent sur les questions de mobilité, de projection dans un parcours scolaire et pré-professionnel. Ces actions permettent notamment de prévenir les phénomènes de décrochage ou de déscolarisation.

Expérience de l'afev

Ces actions font l'objet d'un conventionnement avec les ministères en charge de l'Education Nationale, de la Jeunesse, de la Cohésion sociale, ainsi qu'avec la CNAF, la DIV, le FASILD, la DGAS et l'INPES.

Elles concernent 180 villes, 8000 enfants et jeunes suivis, 5000 étudiants bénévoles.

Mise en œuvre

Partenariat

L'action est systématiquement mise en œuvre avec les collectivités locales et les services de l'Education Nationale. En fonction des situations locales, d'autres partenaires sont sollicités : associations locales, structures sociales, ...

Un dispositif structuré est mis en place sur chaque territoire :

- Un projet coordonné par un salarié de l'afev.
- Un comité de suivi local.
- Une adaptation du projet aux spécificités locales.

Formation / suivi des étudiants bénévoles.

Une formation en trois modules est dispensée pour chaque bénévole. Il reçoit également un livret d'intervention, des outils de suivi, des fiches de bilan, des autorisations de sortie, du matériel pédagogique à la demande. A tout moment, il peut contacter un référent.